

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille vingt-deux, le 19 décembre, le Conseil Municipal de la Commune de Portes-lès-Valence, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève GIRARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 décembre 2022.

PRESENTS : Geneviève GIRARD, Daniel GROUSSON, Suzanne BROT, Lilian CHAMBONNET, Stéphanie HOUSET, Antonin KOSZULINSKI, Sabine TAULEIGNE, Patrick GROUPIERRE, Corine ARSAC, Isabelle WICKI, Laurent PEMEANT, Valérie GARCIA, Fanély MONVILLE, Luc CHARPENTIER, Marie-Renée AVON, Jérémy FERNANDEZ, Geneviève BOUIX, Guy LE DROGO, Jean-Louis SAINT-CLAIR, Dimitri DELAIGUES, Danièle BERTHONNET, Michel BERNE, Dorian DANTIN, Pierre TRAPIER, Agnès PAGES, Marie-José BAYOUD-TORRES, Hélène PINET, Jean-Michel BOCHATON, Claude ILLY.

POUVOIRS : Philippe MILLOT à Antonin KOSZULINSKI, Sylvie DELOCHE à Lilian CHAMBONNET, Catherine BARNERON à Dimitri DELAIGUES, Sandrine AUGIER à Claude ILLY.

OBJET : VALENCE ROMANS AGGLOMERATION – RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE 2021.

Conformément aux articles D 2224-1 et D 2224-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est fait obligation aux communes et E.P.C.I. de 3 500 habitants et plus de mettre à disposition du public le rapport annuel en objet.

Ainsi, est présenté aux membres du Conseil Municipal le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'Eau potable 2021 établi par Valence Romans Agglomération.

Le Conseil Municipal prend acte dudit rapport.

Fait et délibéré en mairie.

Liste des votes affichée le

Le Maire,

